

Affaire C-183/24

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

6 mars 2024

Jurisdiction de renvoi :

Corte suprema di cassazione (Italie)

Date de la décision de renvoi :

5 mars 2024

Partie requérante :

S.P.E.I. 2000 Srl

Partie défenderesse :

Ministero della Giustizia (ministère de la Justice)

Les faits et les motifs sont semblables et les questions préjudicielles sont identiques à ceux de l'affaire C-157/24.